

L'ARS Paca consacre 7 millions d'euros pour favoriser le maintien au domicile des personnes âgées.

Marseille, le 26 avril 2019.

L'Agence régionale de santé (ARS) Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca) finance deux actions innovantes emblématiques pour favoriser le maintien des personnes âgées au domicile et accompagner les aidants.

Suite à une concertation menée avec l'ensemble des fédérations, des gestionnaires d'établissements et services et des conseils départementaux, deux appels à candidatures visant à mettre en place deux expérimentations ont été lancés par l'ARS Paca en juillet 2018 :

- **le relayage** qui permet aux aidants de disposer d'un temps de répit durant un à plusieurs jours sans avoir à transférer leur proche dans un autre milieu que leur domicile ;
- **le dispositif d'« Ehpad hors les murs »** qui positionne l'Ehpad comme une plateforme de ressources pour le domicile à travers l'externalisation de certaines prestations (infirmier(e) de nuit, ergothérapeute et le cas échéant psychologue) à destination des personnes âgées dépendantes prises en charge au domicile.

61 dossiers de candidatures ont été reçus à l'ARS Paca.

Après l'instruction des dossiers, les candidats retenus sont les suivants :

6 porteurs ont été choisis afin de mettre en œuvre l'expérimentation d'Ehpad hors les murs :

- | | | |
|----------------------------------|-------------------------|------------------|
| • Alpes-de-Haute Provence | Les Tilleuls | Oraison |
| • Hautes-Alpes | Jean Martin | Gap |
| • Alpes-Maritimes | Les Aquarelles | Mouans Sartoux |
| • Bouches-du-Rhône | La Pastourello | Saint-Chamas |
| • Var | Les jardins de Mar Vivo | La Seyne sur Mer |
| • Var | Jean Lachenaud | Fréjus |

7 candidats ont été sélectionnés dans le cadre de la mise en place du relayage :

- | | | |
|---------------------------|---|--------------|
| • Hautes-Alpes | Fondation Edith Seltzer (plateforme de répit) | Briançon |
| • Alpes-Maritimes | CCAS (Ssiad) | Menton |
| • Bouches-du-Rhône | Association SAJ (Ssiad) | Marseille |
| • Bouches-du-Rhône | Ehpad La Pastourello | Saint-Chamas |
| • Var | Ehpad Jean Lachenaud | Fréjus |
| • Var | Ehpad Beauséjour | Hyères |
| • Vaucluse | Ehpad l'Oustalet | Malaucene |

Ces dispositifs d'expérimentation seront conduits sur trois années maximum, à compter du 2ème trimestre 2019.

Des besoins identifiés dans le parcours de la personne âgée

Ces expérimentations émanent des travaux du projet régional de santé 2, qui ont montré certains points de rupture dans le parcours de la personne âgée :

- **La prise en charge de nuit et le week-end** en institution mais aussi à domicile, alors que plus deux personnes sur cinq âgées de + de 75 ans vivent seules en Paca.
- **Une fréquence et une durée moyenne de passage aux urgences trop importantes** : avec une durée moyenne de passage de 6h05 pour les 75 ans et plus contre 3h33 globalement au niveau régional.
- **L'absence de circulation de l'information et de coordination entre les acteurs de la prise en charge (établissement de santé-ville-domicile-Ehpad).**
- **La fragilité et l'épuisement des aidants** : avec 30 000 aidants supplémentaires chaque année, la région Paca est particulièrement concernée par ce phénomène, d'autant que, dans 57 % des cas ; l'aidant principal est âgé entre 60 et 79 ans.